



Déclaration CTL du 18 décembre 2015

Les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité constituent le socle du «vivre ensemble» et de la cohésion sociale et plus encore depuis les attentats inqualifiables du vendredi 13 novembre 2015.

La cohésion sociale nécessite une action publique permettant à chacun d'accéder aux besoins essentiels et ainsi, de réduire les inégalités sociales et économiques. Dans ce cadre, les services publics jouent quotidiennement un rôle vital illustré dans les circonstances dramatiques des attentats du 13 novembre.

Or, ils sont mis à rude épreuve depuis des années par les politiques de rigueur budgétaire incarnées par le pacte de stabilité et leur corollaire, les restructurations des services de l'État. Elles se traduisent toutes par une réduction de la place et du rôle des services publics au mépris des besoins de nos concitoyens, mettent en péril la cohésion sociale et remettent en cause le rôle de l'impôt dans notre société.

En 2016, malgré le contexte particulier, la DGFIP va subir une nouvelle baisse de son budget et 2130 suppressions nettes d'emplois dont 11 pour notre département, coupes franches qui s'inscrivent directement dans le cadre du pacte de responsabilité (d'austérité) prévoyant 50 milliards d'économie sur plusieurs années pour financer des dispositions fiscales favorables aux entreprises, notamment le CICE, dispositif dont l'efficacité est très loin d'être avérée.

La DG refuse toujours de revenir sur ses décisions en matière d'intéressement collectif, de revaloriser les régimes indemnitaires.

Le message est clair : non seulement il n'y a aucune volonté de se préoccuper des conditions de vie des agents, mais plus encore, la Direction Générale, sans aucune concertation avec les organisations syndicales, a modifié unilatéralement les règles de gestion.

Les mouvements complémentaires A et B du 1er mars 2017 sont supprimés, mais les demandes de rapprochement de conjoint pourront être formulées jusqu'à fin mai.

Le mouvement spécifique sur poste, pour les B uniquement, sera organisé au cours du dernier trimestre 2016 ;

Les agents C stagiaires seront maintenus 3 ans dans leur Direction et résidence de 1ère affectation, mais cette règle ne s'appliquera pas aux agents faisant valoir leur souhait d'un rapprochement familial ; le message ne précise plus l'obligation d'une affectation ALD.

Les contrôleurs n'auront plus que 5 choix de spécialité au niveau de la demande de mutation nationale, et les nouveaux promus B (sortie de scolarité au 1/9/2016) seront maintenus dans leur "dominante" durant 3 ans.

Les modifications éventuelles de RAN seront discutées en CTL, transmises à la DG qui réunira un groupe de travail national avant décision de l'administration centrale (3 opérations concernant 2 départements sont retenues dès 2016).

C'est une véritable parodie de dialogue social à la DGFIP.

Rappelons que depuis sa création, la DGFIP aura perdu près de 15 000 emplois et que les services doivent fonctionner avec des budgets en baisse constante. Les agents de la DGFIP ne comprennent pas que d'un côté l'Etat employeur ne leur donne pas les moyens d'exercer correctement leur mission de service public, alors que d'un autre côté l'efficacité de la dépense publique s'agissant par exemple du CICE n'est ni contrôlée ni même évaluée.

Dans le même temps, les personnels subiront pour la 6ème année consécutive le gel de leur traitement et la diminution drastique des possibilités de promotions, preuve que leurs efforts ne sont pas justement reconnus.

Pour les organisations syndicales des finances publiques, il ne suffit pas de déclarer que les succès de la DGFIP reviennent aux agents, mais encore faut-il que l'Administration puisse leur donner des perspectives de déroulement de carrière et de promotion sociale, ce qui actuellement apparaît comme étant de plus en plus compromis pour la plupart d'entre eux.

Dans un tel contexte, l'application en 2016 de nouvelles suppressions d'emplois et de restrictions budgétaires à la DGFIP, avec une accentuation de la dégradation des conditions de travail, est intolérable.

Il est indéniable que les pouvoirs politiques de tout bord ont mis en place une destruction systématique des emplois de la DGFIP, en s'appuyant notamment sur des gains de productivité anticipés qui ont pour conséquence aujourd'hui de rendre l'exercice des missions quasi impossible dans la plupart des services.

Les organisations syndicales des finances publiques ne peuvent que dénoncer les solutions imaginées par l'Administration pour tenter d'endiguer ce phénomène et qui consistent notamment à multiplier les fermetures des petites unités pour préfigurer le réseau de demain dans le cadre d'un maillage territorial resserré.

Cette logique de destruction du réseau a déjà commencé dans le Tarn avec les fermetures programmées en 2017 de 2 à 4 Trésoreries, mais aussi avec les PCE, et la réforme CDIF/SIP.

Il apparaît clairement que le processus de réduction de la densité des missions est engagé, et les récentes déclarations du même Directeur Général évoquant notamment l'axe prioritaire «d'allègement des tâches » pour des services surchargés sont révélatrices des options que comptent prendre l'Administration pour les missions de demain.

Sans faire un procès d'intention au Directeur Général qui évoque l'autre axe prioritaire de maintien d'un haut niveau d'expertise, il y a fort à parier d'ailleurs que ces « allègements » s'inscrivent dans une évolution des méthodes de travail ne privilégiant guère plus qu'une logique industrielle du travail. Le Directeur général n'est d'ailleurs pas à une contradiction près et démontre à nouveau sa déconnexion de la réalité du terrain et du ressenti des collègues car s'il est vrai comme il l'indique qu'ils ont le goût du travail bien fait, beaucoup d'entre eux ont le sentiment que cette valeur est sacrifiée face à l'ampleur des charges de travail quotidiennes.

Dans ce contexte, nous avons décidé de ne pas siéger à ce Comité Technique Local consacré à la localisation des 11 suppressions d'emplois, l'intersyndicale du département du Tarn refuse de se rendre complice de la destruction de notre administration.

Les représentants des personnels au CTL vous laissent l'entière responsabilité sur vos choix de suppressions et de requalifications des emplois dans le département.

Depuis maintenant plusieurs années, les agents, lors des rassemblements devant la DDFIP, vous ont exposé leur mal être, leurs difficultés dans l'exercice des missions, et ont dénoncé la dégradation des conditions de vie au travail.

Aujourd'hui, la situation continue à se dégrader. Vous n'avez rien de positif à proposer, si ce n'est d'avoir satisfait à la demande politique, en avalisant les suppressions décidées par les parlementaires.

En conclusion, et parce que l'évocation par le Directeur Général de la place singulière de la DGFIP au sein de la République ne nous a pas rassuré, nous rappellerons aussi que pour nous militants syndicaux le service public de proximité est un fondement de la République.

C'est pourquoi les organisations syndicales des finances publiques du Tarn continueront de défendre le service public républicain, celui à même de pouvoir répondre le mieux possible aux valeurs républicaines et aux besoins des citoyens-usagers.

Il n'y a pas de République sans service public et il n'y a pas de service public sans agents du service public !